



Lyon, le 30 décembre 2011

Avis de remboursement de 16% des obligations

En application des résolutions prises par l'Assemblée Générale des Porteurs d'Obligations du 30 juillet 2010, la société U10 va procéder au troisième remboursement soit 16% des obligations émises en février 2006.

Ce remboursement portera sur 406 646 obligations, il sera effectué le 1^{er} mars 2012 au pair, soit au prix de 14 euros par obligation.

Après ce remboursement, le nombre total d'obligations restant en circulation s'élèvera à 1 626 582 pour un montant nominal de 22 772 148 euros.

L'emprunt OBSAR a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'AMF le 27 janvier 2006 sous le numéro 06-027. Cette note d'opération et le procès verbal de l'assemblée générale du 30 juillet 2010 sont disponibles sur le site internet de la société www.U10.fr. Ces obligations sont cotées sur le marché Euronext de la Bourse de Paris sous le code ISIN FR0010286526.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de vente.

Concepteur de gammes - Fournisseur de la Distribution Internationale, U10 crée et commercialise des gammes de produits professionnelles et des services sur-mesure dans l'Univers de l'Équipement de la Maison et d'Articles de Mode.

Euroclear : 7914 - Isin FR0000079147

Relations Analystes & Investisseurs :

Magali Michelon
Tel. + 33 (0)4 37 64 47 90
communication@u10.fr

Rappel du dernier communiqué financier :

27 octobre 2011
« Troisième trimestre 2011 : CA +7,9% »